

France Ports Accueil

Edito

« *Les gens de mer ont changé, peut-être pas encore tous les regards qu'on leur porte* ». C'est ce que disent, à Dunkerque, Elizabeth Gueuret, et Richard Baron, qui viennent de réaliser le cinquième et dernier ouvrage, « *Escale* », de la Collection Long Cours, proposant un double regard sur les marins : celui de la sociologue et celui du photographe. Ce dernier a choisi de montrer le temps de l'escale, temps qui ne dépasse pas souvent quelques heures et est devenu un temps de travail intense. Comme l'écrit Elizabeth Gueuret, *les souvenirs des marins qui ont posé leur sac à terre à la fin des années 80 glissent progressivement dans un imaginaire collectif*. Le jugement qu'ils peuvent porter sur l'évolution de l'activité maritime ne peut se démarquer d'une comparaison nostalgique avec ce qu'ils ont vécu.

Par contre, parmi ceux qui peuvent voir la situation avec des yeux neufs, il y a les bénévoles et les volontaires du service civique engagés dans nos foyers pour des contrats de six mois. Peu de ces derniers viennent du milieu maritime mais étant pratiquement tous les jours en contact avec les marins, ils découvrent très rapidement, au travers des services rendus, un univers de vie avec ses problèmes. Conduire le marin -- au club pour qu'il puisse communiquer avec sa famille par ordinateur équipé de web cam, - à la Poste pour qu'il puisse envoyer de l'argent à sa famille par Western Union, - au supermarché voisin pour qu'il puisse faire quelques emplettes -- tout cela fait partie des tâches du volontaire service civique. Mais quand ce dernier lira des sentiments divers sur le visage du marin face à la web cam, quand il verra la modicité des sommes envoyées aux familles, parfois seulement 100€, quand il constatera que les sacs rapportés du supermarché sont souvent pleins de produits alimentaires, il réalisera facilement ce que peut éprouver un marin éloigné des siens pendant assez souvent neuf mois, il en déduira que les salaires sont assez bas, et il tirera la conclusion qu'il y a parfois des problèmes alimentaires. Cela ne peut que l'inciter davantage à aider le marin pendant son escale au port et je suis certain que ces volontaires contribueront, pendant et après leur contrat, à faire changer le regard porté sur ceux qu'ils ont appris à connaître et à apprécier. Angel Llorente

Sommaire

| | |
|----------------------------------------------------------------|-----|
| Mérite Maritime- Soutien des foyers – Actualité de la CTM 2006 | 2 |
| Observatoire des Droits des Marins – Société des Œuvres de Mer | 3 |
| Rendre visible le monde des marins | 3 |
| Nouvelles des Ports | 3/8 |

IL Y A DIX ANS... : Dans son édito du numéro d'avril 2004, Angel saluait les nouveaux Etats maritimes qui intégraient l'Union Européenne et notamment la Pologne dont il soulignait le dynamisme sur le plan de l'accueil des marins. Dix ans plus tard la FNAAM se réjouit de l'étude démarrée en coopération avec l'Observatoire des droits des marins pour mieux connaître la situation de l'accueil des marins dans les ports européens et de son financement. Quelques mois après la ratification de la 163, la FAAM, consciente des délais de transposition de la convention dans la réglementation française encourageait la mise en place de conseils de bien-être, à l'exemple de celui constitué à Marseille qui vient de demander que soit inscrite dans le Code des Ports la « mission des ports de veiller à ce que des moyens et services de bien-être adéquats soient fournis aux marins en escale et que des arrangements soient pris pour le financement de ces moyens et services » Dix ans plus tard, si commissions portuaires et conseils de bien-être jouent leur rôle de concertation entre acteurs portuaires et si les grands ports maritimes ont été sensibilisés à l'importance de l'accueil des marins, le vecteur de financement par les armateurs des navires en escale, vital pour nos

associations, reste à trouver ! Heureuse nouvelle en avril 2004 ! Les trois structures d'accueil de la Loire envisagent la création d'un Conseil de Bien-Etre qui assurerait la coopération entre Nantes, Donges et St Nazaire . Dix ans plus tard ce Conseil demande à adhérer à la FNAAM. Dans les ports en avril 2004 ... Le Havre prépare la rencontre interports. Rouen rénove sa façade, St Malo regrette le blocage de sa CCI sur le refus d'un foyer d'accueil, Lorient attend la subvention du Welfare Trust pour ses nouveaux locaux et Port la Nouvelle celle pour son minibus. Marseille accueille les premiers marins de croisière dans son nouveau foyer. C'est la vie de nos foyers avec projets, attentes et bonnes ou moins bonnes nouvelles, faute de financement pérenne...AC

Mérite Maritime : Emmanuelle Trocadéro, la très dynamique Directrice du foyer de LORIENT a été décorée du Mérite Maritime. C'est une juste et méritée reconnaissance de son engagement et des nombreuses initiatives prises depuis 30 ans pour l'accueil des marins. Le journal « Le Télégramme » lui consacre une pleine page dans son édition du 14 avril. Nous lui adressons nos plus amicales félicitations. Angel Llorente.

SOUTIEN DES FOYERS - : Courrier de Madame Régine BREHIER-GUILLEN , Directrice des Affaires Maritimes, à Monsieur Gérard PELEN , Président de la FNAAM .

Monsieur le Président,

Je vous adresse ce mail pour confirmer les termes de la discussion de jeudi 20 mars. Vous avez fait état de différents besoins au titre de la Fédération ou directement des foyers d'accueil des marins.

Afin d'améliorer le soutien que nous apportons aux foyers, je vous propose les éléments suivants :

- j'ai bien noté qu'il est souhaité que les associations d'accueil des marins bénéficient de la reconnaissance d'intérêt général. Un contact sera pris avec les services du ministère des finances à ce sujet,
- concernant la Fédération, j'ai noté que les besoins financiers sont très limités. Compte-tenu du projet d'organiser une réunion européenne à Bruxelles, je propose que la subvention soit portée exceptionnellement à 5000€ en 2014.

-le soutien aux foyers pourrait prendre 2 formes:

1) un soutien en fonctionnement, qui serait octroyé via les DDTM (qui recevraient une délégation de crédits spécifique), sous réserve que l'activité du foyer soit bien suivie dans le cadre de la commission portuaire de bien-être des gens de mer. L'idée est d'obtenir un effet levier vis à vis d'autres financements à obtenir ou amplifier (ports, collectivités par exemple). Ce soutien serait de 3000€/an pour les foyers accueillant entre 500 et 2000 marins/an ; 4000€/an pour ceux qui accueillent entre 2000 et 10000 marins/an et 5000€/an pour ceux qui accueillent plus de 10000 marins/an.

2) une enveloppe de 30000 à 40000€ par an serait réservée pour soutenir des projets d'investissement, notamment amélioration des locaux. Ces projets seraient d'abord examinés et validés par les commissions portuaires de bien-être et transmis à la DAM. Nous pourrions examiner ces dossiers sur la base d'un avis de votre fédération

Je vous remercie de m'indiquer si ces propositions vous conviennent. J'ai bien conscience qu'elles n'épuisent pas le sujet du financement des foyers mais sont une pierre à cet édifice, en attendant de trouver d'autres modalités éventuelles.

En cas d'accord de votre part, vous pouvez diffuser cette information dans votre réseau. J'informerai également les DDTM concernés.

Bien à vous

NDLR / La direction des Affaires Maritimes demande aux DDTM de faire remonter la demande de crédits de fonctionnement pour le 31 mai au plus tard ;

>>> - d'attribuer la subvention de fonctionnement et de suivre son utilisation ;

>>> - d'être à l'écoute des projets d'investissement, de faire examiner les éventuels dossiers correspondant par la commission portuaire de bien-être des gens de mer et de les transmettre à la DAM accompagnés de votre avis.

ACTUALITE de la CTM 2006. Alors que 56 états représentant plus de 80% du tonnage mondial ont ratifié la Convention du travail maritime signée en 2006 et connue sous son sigle anglais de MLC 2006, s'est tenue du 7 au 11 avril, à Genève, la première réunion de la commission tripartite spéciale chargée d'étudier les deux propositions de modification présentées par les organisations d'armateurs et de gens de mer. Celles-ci

concernent l'abandon des gens de mer dans les ports et la mise en place d'une garantie financière couvrant ce risque et l'indemnisation financière en cas de décès ou d'invalidité de gens de mer. A noter que l'OIT recensait en mars 159 cas d'abandons de navires avec leurs équipages. A cette occasion, répondant au Journal de la Marine Marchande, Mme DOUMBIA HENRY, Directrice des Normes Internationales du Travail à l'OIT, rendait hommage au rôle de leader joué par la France dans l'élaboration de cette Convention dont elle souligne le caractère novateur, en réunissant dans un seul et même texte les différents aspects du droit des gens de mer à des conditions de travail et de vie décentes partout dans le monde, avec la possibilité de contrôler sur tous les navires, – même de pavillons n'ayant pas ratifié la CTM – dans tous les ports, le respect des normes prévues. Si elle souhaite plus de ratifications des Etats d'Asie, du Moyen Orient ou d'Amérique Latine, elle souligne que cette convention reflète l'acceptation générale que les gens de mer sont essentiels pour le transport maritime international. Interrogé par le même JMM, Eric Banel, Délégué général d'Armateurs de France, s'il souligne que les conventions collectives françaises de la Marine marchande sont bien au-delà des normes de la CTM, se réjouit du fait que cette convention garantit désormais « une concurrence plus loyale et plus équilibrée » entre pavillons avec un dispositif de « contrôle adapté et efficace » en s'inquiétant toutefois du manque de coordination entre les services français de l'Inspection du Travail et des Centres de Sécurité de la Navigation, compétents en matière de contrôle. Il note le caractère novateur de ce texte en ce qui concerne le droit universel des gens de mer à une protection sociale, l'obligation du rapatriement du marin à la charge de l'armateur et celle d'un contrat de travail formalisé pour tous les gens de mer. Difficulté pour la France : la définition exacte des gens de mer à qui s'applique la Convention. Les futurs gardes armés qui embarqueront sur nos navires en auront ils le statut par exemple ? Signalons enfin qu'à l'occasion de la réunion de Genève, dont je parlais au début de cet article, le Réseau International d'Assistance et de Bien-Etre des Marins (ISWAN) remettait ses prix annuels du bien-être. Ont été récompensés le Wallen Shipmanagement de Hong Kong, le port d'Anvers, le Flying Angel Club de Freemantle (Australie) et la Fr Paul Noel de Durban. Peut-être pour l'année 2015, notre Fédération pourrait-elle proposer à l'ISWAN quelques candidats méritants dans nos ports français ? Alain Coudray.

OBSERVATOIRE DES DROITS DES MARINS : Les dates retenues pour les Journées d'Etudes 2014 de l'Observatoire des Droits des Marins sont le jeudi 2 et le vendredi 3 Octobre

SOCIETE DES ŒUVRES DE MER : les comptes rendus sur l'activité des foyers et les demandes de subvention sont à envoyer avant le 10 juin au secrétariat 56 rue Falguière 75015 PARIS (som.ssm@gmail.com)

RENDRE VISIBLE LE MONDE DES MARINS : Nos amis de la Rochelle ont réalisé un livret de 40 pages sur leur foyer d'accueil. Il a été adressé à tous les foyers et je pense qu'il mériterait une diffusion beaucoup plus large car il est d'une grande qualité. Brest nous signale l'arrivée dans son équipe d'une dame « en résidence d'écriture » et d'un jeune cinéaste avec le projet d'un documentaire sur les marins Philippins, le Havre sort régulièrement son « Echo des Quais ». Tout cela est très bon car cela aide à rappeler l'existence des marins de plus en plus enfermés par le code ISPS et dont les escales sont de plus en plus courtes. Angel Llorente

NOUVELLES DES PORTS

Loon Plage : Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt la lettre de la Directrice des Affaires Maritimes et nous espérons que l'idée d'obtenir un effet levier vis à vis d'autres financements à obtenir ou amplifier (ports, collectivités par exemple) sera suivie de réussite. Dans le dernier bulletin j'ai rappelé nos difficultés financières qui viennent en partie du fait que nous avons changé depuis longtemps le regard que nous portons sur le marin. Nous avons adapté notre fonctionnement en conséquence pour permettre à un maximum de marins dans un minimum de temps d'escale de pouvoir quitter le stress du navire et de se sentir libres de disposer de leur temps pour faire des achats, téléphoner, se détendre, ou tout simplement sortir un peu. Nous savons bien que la plupart de ces marins perçoivent un salaire minimum mensuel de 585US\$ (425€) qui passera à 592 US\$ (430€) à partir du 1^{er} janvier 2015. Une étude récente indique qu'ils dépensent près de 20% de leur salaire en frais de communication. Nous sommes bien conscients qu'ils ont eu à subir la dépréciation du dollar par rapport à l'euro (à la création de l'euro, la devise américaine valait 1 €20, elle vaut maintenant 0€72). Nous en tenons compte. Nous préférons les conduire au discount voisin où

ils pourront trouver des produits moins chers que chez nous, et nous pratiquons pour le reste, les prix les plus bas possible ou nous assurons, gratuitement des services dont nous assumons les frais. Souhaitons que l'effet de levier escompté, associé à la lecture du document de nos amis de la Rochelle et conjugué avec l'invitation « de changer de regard porté sur le marin » conduira à une meilleure compréhension des besoins des marins et à la nécessité de donner aux foyers les moyens d'assurer la pérennité de leur action. Angel Llorente.

Calais : Les nouvelles de Calais ne sont pas bonnes. Une solution n'ayant pas été trouvée, nous ne pouvons payer que la redevance télé et l'assurance du mois d'avril et puis c'est tout....notre compte bancaire sera à sec. Tanya.

Une réflexion est engagée pour étudier un fonctionnement allégé permettant d'assurer la continuité de l'accueil des marins. Une réunion de la commission de bien être portuaire du Port de Calais est prévue.

Le Havre : Si vis pacem parbellum : Titre un peu excessif mais comment résumer cette situation d'attente de grands changements ? La vente de l'hôtel « Les Gens de Mer » est certes reportée, certes des assurances nous sont données sur la concertation nécessaire aux changements qui ne manqueront pas d'intervenir dans la vie du Seamen's Club... mais nous savons trop les difficultés qu'il a fallu surmonter pour arriver à cet équilibre précaire, à ce confort basique dans lequel nous faisons survivre l'activité. Il est vrai que dans le contexte morose de notre pays, voire de notre continent, on ne peut prétendre à une assurance tout risque et à des engagements à long terme sur des financements qui permettraient d'assurer une évolution positive constante de notre activité...Alors il faut forger ses armes : revoir ses statuts, mettre en place un règlement intérieur, définir l'organisation du club, bref se préparer aux grands changements en se dotant d'outils à la fois souples, solides et rapidement adaptables pour assurer si ce n'est l'avenir, le fonctionnement de l'association. Bientôt nous fêterons le 10000ème marin de paquebot (marin ou gens de mer ?) accueilli dans nos locaux depuis la mise en place d'horaires d'ouverture compatibles avec les escales des croisières. Le 22 mai nous accompagnerons le Propeller Club dans l'organisation de la « journée maritime du Havre », nous participerons au « cocktail maritime » des associations installés dans l'hôtel qui se sont rapprochées pour défendre leur « poste à quai », nous préparerons avec d'autres l'organisation d'un colloque sur « la place du marin de commerce dans la ville portuaire du XXIème siècle »...Tout comme un navire doit pour manœuvrer avoir une vitesse de déplacement supérieure à celle du courant, une association, fut-elle maritime, se doit de ne pas se laisser emporter par le flux et le reflux. Si vis pacem parbellum Ronan

Rouen : Bonjour à tous depuis la Normandie (sous le soleil) avec notre petit jardin en pleine floraison qui fait le bonheur de nos marins privés de verdure, mais après ce moment bucolique, passons aux informations concernant le foyer. Depuis décembre 2013 nous ouvrons désormais le foyer un soir de plus par semaine. Nous accueillons maintenant les marins du mardi au dimanche de 18 à 22 heures. Après avoir fait un gros battage médiatique fin 2013 afin de recruter de nouveaux bénévoles et faire connaître notre activité, seulement 3 nouvelles recrues ont rejoint nos rangs. . Nous travaillons actuellement un projet de rénovation du bar et de notre système internet. . Pour ce faire nous avons obtenu une subvention de 1500 euros du ROTARY et la même somme du Grand Port. Il ne nous reste plus qu'à prendre les pinceaux l'opération est prévue début mai avec une équipe de salariés et bénévoles. Nous avons actuellement 6 salariés dont 5 en contrats aidés. Il est de plus en plus compliqué de garder les éléments sérieux compétents et motivés (beaucoup de négociations avec les financeurs et des rapports à faire....).Mais notre budget ne permet pas de pérenniser les emplois. Notre équipe est renforcée par 2 jeunes en service civique dont les contrats s'achèvent respectivement en Mai et Septembre. Nous avons négocié un avenant avec les services compétents et pourrons reprendre 2 nouveaux jeunes pour 2014. Notre bilan comptable vient d'être finalisé .Nous avons pour 2013 un déficit de 6600 euros grâce à une subvention du Grand Port de 5000 euros et de la mairie de Rouen pour 5000 euros. Nous travaillons à aller vers l'équilibre mais la tâche est lourde.. Nous avons un accord avec les consignataires concernant une contribution volontaire (35 euros par escale pour les tramping et 20 euros pour les lignes régulières). Si la grande majorité des armateurs adhère, certains refusent. Pour 2013, il nous manque 8040 euros de contribution par rapport à ce qui a été facturé. Si tous avaient payé, notre budget aurait été bénéficiaire et permettrait de nouveaux projets (ouverture un jour de plus et embauche d'un nouveau salarié.....) Cela montre donc une nouvelle fois les limites du volontariat et la non reconnaissance de notre activité par les armateurs (dans le cadre du Bien

Être des marins) et les pouvoirs publics (puisque nous ne voyons toujours pas arriver une contribution obligatoire). Concernant le Bien Être, notre CBE se réunit régulièrement et permet à tous les acteurs de se connaître et de se « reconnaître » dans nos activités respectives. Nous participons à l'élaboration du rapport pour le Conseil Supérieur du 11 Juin (à rendre début mai). Nous rencontrons actuellement quelques difficultés pour l'accès à certains quais. Même si maintenant nous disposons de badges personnels donnés par le Grand Port, certains responsables de la sécurité ne nous laissent pas l'accès (des affréteurs nous contactent car eux même ne peuvent arriver jusqu'à leurs navires). Nous tentons de négocier quai par quai et le travail de la CBE nous aide. Petite note d'Histoire pour terminer, Saint OLAV, Roi de Norvège fut baptisé en 1014 en la Cathédrale de ROUEN avant d'être sacré Roi et de christianiser la Norvège. Des festivités sont prévues en Octobre et nous tentons de nous y inclure ; en effet notre foyer possède la chapelle Saint OLAV puisque ancien foyer Norvégien. Nous travaillons le projet avec le Consul de Norvège, l'office du tourisme et l'Évêché. Bonne continuation à tous et courage car la tâche est rude... Au plaisir de bientôt vous retrouver. René et Marie Pierre

SAINT MALO : Nous avons ouvert notre foyer le 4 février 2013, nous pouvons donc faire le point après un an de fonctionnement. En 2013, nous avons eu 695 navires à St Malo, avons accueilli 1077 marins au foyer. Nous avons eu l'Olympic Light bloqué pendant 3 mois pour problèmes techniques, arriérés de salaires de l'équipage. Le Victoriaborg accidenté à Ouessant en décembre 2013. Une lame a enlevé le Sd capitaine, détruit l'appareil à gouverner, et le safran en battant a détruit l'hélice. Le navire en pleine charge a été dérouté sur St Malo ; avec les coefficients de marée et les remorques cassées, il a pu accoster pour transférer la marchandise sur un autre navire et l'accidenté a rejoint la Hollande en remorque, 3 mois après l'accident. Nous avons signé une convention avec les agents consignataires et la Région pour une cotisation volontaire de 25€ par navire de moins de 100 m et 35 € pour ceux de + de 100 m. Les rentrées se passent bien, et notre situation financière est correcte. Nous avons de petits problèmes avec les cartes téléphoniques, Lebara et Ivitta mobile et nous pensons qu'il serait judicieux de grouper nos commandes au niveau national. Amicalement. Louis Trotin.

BREST : Cette année a bien commencé puisque notre Seamen's club ne désemplit pas le soir : les marins sont nombreux à venir en provenance de plusieurs bateaux mais plus souvent de bateaux en réparation que des bateaux en opérations commerciales. Nous avons fréquemment plus de 20 marins ce qui est bien difficile dans notre tout petit local (35 m²). Heureusement l'année 2014 va voir la réalisation de plusieurs projets ! La fréquentation du Seamen's club : en 2011 : 3500 marins, en 2012 : 3244 marins et en 2013 : 2600 marins. Aujourd'hui, sur les deux dernières semaines de mars, nous avons accueillis 154 marins, le chiffre des 3000/3500 marins en fin d'année devrait être atteint à nouveau. Nous expliquons la baisse de fréquentation par le fait que la réparation navale a connu un coup d'arrêt pendant quelques mois en 2011/2012 (la Sobrena a arrêté en septembre 2011, Damen a repris en Avril 2012) et qu'il a fallu du temps pour reprendre le rythme. De plus, la Wifi sur le port est généralisée et une légère baisse du trafic portuaire a été observée avec des navires aux escales raccourcies. Depuis plus d'un mois, nous avons la chance d'accueillir au sein de notre association 2 personnes quelque peu différentes : * Josiane GUEGUEN, arrivée en Février, qui fait partie de l'association ENKI dont l'objet est de promouvoir les créations artistiques liées aux voyages. Josiane est « en résidence d'écriture » : elle observe, discute, fait des portraits de marins, et pour l'instant, rédige un journal de bord que nous découvrons périodiquement. Nous sommes très intéressés par ce regard différent qui fait voir notre quotidien du Seamen's club sous un œil bien différent et très instructif, charmeur, envoûtant parfois, riche de belles rencontres. * Benjamin DURIEUX, lui, aujourd'hui bénévole, jeune cinéaste, originaire de Brest mais qui a vécu plusieurs années en région parisienne. Son projet : monter un film documentaire de 52 minutes (format TV) sur les marins philippins ! A nouveau, un regard différent, qui réussit naturellement, discrètement à communiquer avec les marins et à les mettre en confiance pour faire des interviews.

Un de nos grands projets à Brest, c'est le **congrès de la FNAAM** comme vous le savez : du **10 au 12 Octobre 2014** ! Nous préparons ces retrouvailles avec grand soin cherchant bien sûr à vous faire connaître notre « pointe de Bretagne » battue par les vents ! Nous vous adresserons dans quelques jours le planning précis du congrès ainsi que toutes les modalités pratiques sous forme d'un bulletin d'inscription. Nous serons les plus raisonnables possible pour vous permettre de venir ! Sachez que nous irons vous chercher à la gare, à l'aéroport pour vous amener à l'hôtel Brest est maintenant desservi par des compagnies low cost (par ex Marseille – Brest par Ryanair) et cela vous permettra peut-être de venir plus facilement ! Notre autre grand projet est notre déménagement dans l'ancien Bâtiment de la Main d'Oeuvre qui commence à être

totallement « relooké » et qui accueillera trois associations dont la nôtre ! Nous aurons 130 m2 à notre disposition. Cela va nous changer et nous permettra de mener à bien notre mission. Les élèves du BTS Aménagement du lycée de l'Elorn nous ont fait des propositions sympathiques d'organisation de l'espace. Cela sera un lieu chaleureux, ludique et fonctionnel. Parfait pour accueillir beaucoup de marins. Vue du futur local

Chantal
Milhade
,Présidente.



LORIENT : Nous avons eu notre assemblée générale le 28 février dernier. Notre conseil d'administration a changé. A la suite de divergences, notre ancien président n'a pas souhaité faire un autre mandat. Les relations et l'ambiance n'ont pas été bonnes ces derniers mois. Cela arrive dans d'autres foyers .En 2013, nous avons eu 230 bateaux et accueilli 1700 marins au foyer. Nous avons une équipe de 15 bénévoles et une permanente/directrice salariée. Notre présidente est Yolande Allanic, femme, mère, fille de marin. , notre secrétaire est restée Joyce Racine, notre trésorière est Virginie Le Juloux, jeune aide soignante. Nous sommes encore plus motivés .Beaucoup de projets "régionaux" : nous allons solliciter Brest & St Malo, un projet avec des jeunes déscolarisés de la sauvegarde 56 pour fabriquer un comptoir, un projet de fresque extérieure avec les étudiants des Beaux Arts. Emmanuelle^

Saint Nazaire : Un navire abandonné par son armateur mais les marins ne le sont pas. Le Seamen's Club continue à les aider. Pour le restant de l'activité tout va bien.

La Rochelle/Pallice : L'année 2013 se termine avec un bilan financier en léger excédent, modeste, certes, mais qui nous permet de terminer de façon correcte cet exercice. En termes d'emploi, comme nous l'avons souligné dans notre dernier article, nous n'avons pu pérenniser le dernier contrat aidé de Philippe et depuis mi-janvier nous avons un nouveau salarié en la personne de Charly embauché dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi pour une durée reconductible de neuf mois. Ce recours à un CAE, nous permet de maintenir nos horaires d'ouverture sur toute la semaine. . Aujourd'hui, nous n'avons plus grande illusion quant à l'instauration d'une taxe sur les navires pour financer nos foyers, même si selon nos représentants « les lignes bougent » Cependant, quand on lit dans le dernier compte rendu du conseil supérieur, que le président affirme de façon péremptoire –sans susciter de réaction –qu'il : « n'est pas certain que le recrutement de permanents soit la solution pour l'accueil des gens de mer en escale, des initiatives tendant à développer l'engagement dans les associations peuvent être menées », on peut s'interroger sur la volonté de certains « responsables » de faire aboutir le dossier. En attendant les informations que nous recueillons sur les autres foyers ne génèrent pas l'optimisme ... loin s'en faut, et nous mesurons la chance voire le privilège que nous avons à La Rochelle d'avoir des partenaires qui reconnaissent notre rôle, et qui ne se limitent pas à des paroles mais qui agissent. C'est ainsi que le Port en la personne de son directeur a reconduit la convention que nous avons signée en 2013, mais cette fois pour

une durée de trois ans ... Cette subvention de fonctionnement nous permet de regarder l'avenir avec sérénité. Dans l'immédiat lorsque vous prendrez connaissance de cet article, nous aurons fêté l'anniversaire de nos vingt ans ... Lourde charge de travail, beaucoup d'investissements pour certains d'entre nous, mais au final un réel succès de cette manifestation. Cet anniversaire s'est déroulé en plusieurs étapes : Tout le mois de Mars, une exposition de photos sur Marin 'Escale , à la médiathèque de La Rochelle puis à la bibliothèque universitaire .. Projection du film avec Bernard Giraudeau (notre parrain) du film les « marins perdus ... Edition d'un livret de quarante pages pour marquer nos 20 ans d'existence, tiré en 1000 exemplaires (nous allons en adresser un à chaque foyer). Le 5 avril , débat sur les conditions de vie du marin aujourd'hui, avec la participation d'un agent maritime , d'un inspecteur d'ITF ,d' un cinéaste et d'un marin philippin , puis remise du diplôme au 100 000ième marin accueilli ... apéritif, repas pour plus de 110 personnes dont un équipage philippin puis concert offert par des amis de Marin'Escale. Une excellente journée qui restera dans les mémoires. Jean Munier

Bordeaux : Après une année 2013 assez morose, 2014 semble débiter avec des promesses d'espoir qui apportent un petit rayon de soleil dont nous avons bien besoin. Suite à la Commission Portuaire de Bien Être du Port de Bordeaux, le 24 janvier dernier, un point a été fait sur le projet d'investissement du futur foyer à Bassens. Même si nous n'avons pas pu obtenir notre 'Table ronde' avec les principaux partenaires financiers pour établir leur participation individuelle, nous avons maintenant la promesse d'avoir réuni environ 50 % des fonds de l'investissement. Ce montant correspond à une participation aussi bien de fonds publics que privés avec le soutien de l'Union Maritime et Portuaire. D'autre part, dans notre lettre régulière à nos adhérents et sympathisants nous avons confirmé l'engagement de la quasi-totalité de nos partenaires publics et privés assurant le financement de notre projet. Et nous pouvons l'affirmer grâce à l'événement que nous avons mis en place et qui s'est déroulé le 25 janvier à la Capitainerie du port. En effet, à l'occasion de la remise officielle des accréditations permettant à dix membres d'entre nous de devenir 'visiteurs de navires' pour rencontrer les marins avant de les recevoir au foyer, par leur présence nombreuse et significative les partenaires publics et privés ont affirmé leur engagement et la presse a su s'en faire l'écho. Une autre bonne nouvelle également lorsque le 28 février nous avons pu mettre à l'avion, nos deux marins qui ont pu rentrer chez eux aux îles du Cap Vert après huit mois de pension forcée sur le 'Portalegre'. Ce navire, battant pavillon portugais, est maintenant en position d'abandon et nous souhaitons qu'aucun autre marin ne remonte à bord dans les conditions actuelles .En mars, nous avons fait parvenir notre dossier d'investissement à ITF Londres et nous espérons maintenant avoir rapidement un retour positif pour nous permettre de voir notre projet prendre forme, si possible avant fin 2014 ou tout début 2015. Le 25 avril prochain, nous tiendrons notre A.G. et cela nous donnera l'occasion de faire le point. E.E.G.3 avril 2014 Pierre Haffreinghe

Port la Nouvelle : Avec quelques jours de retard, je te fais parvenir le bilan de notre activité du 1er trimestre 2014.Comme dans la fable LE LIEVRE ET LA TORTUE : "rien ne sert de courir il faut partir à point", notre foyer a sa carapace bien solide et fonctionne tranquillement. Nous avons transporté 200 marins (67 cargos), qui ont fréquenté le foyer ce trimestre .Comme également dans une équipe sportive, les grands aident les petits : après Rouen, c'est le Seamens Club de Marseille qui nous a fourni les cartes de téléphone internationales. Un grand merci à Marc FEUILLEBOIS .Ensuite, à notre tour d'avoir aidé un autre Seamens Club débutant, celui de Port-Vendres. Grâce à une intervention du Capitaine de Port la Nouvelle, lors de notre rencontre du 1er mars, les bénévoles de cette ville peuvent rentrer au sein de la zone portuaire. La rencontre du 1er mars s'est déroulée en toute convivialité : Marie-Cécile a fait un "magnifique" compte-rendu que nous avons essayé de diffuser au maximum. Cette joie de vivre va également continuer tout au cours du 2ème trimestre. La réhabilitation du bureau de notre secrétaire Martine est en cours. Elle est faite à titre gratuit par la Région. Nous venons juste d'obtenir une subvention de 1000€ dans le cadre de la réserve parlementaire de notre Députée Madame FABRE.La suite au mois de Juin. Toute mon amitié. Martine COUSIN et toute son équipe.

Port de Bouc avril 2014 : Coucou de Port de Bouc ! Nous sommes encouragés par un fonctionnement qui s'améliore avec, notamment, la réparation du bus qui nous a manqué toute l'année dernière. Ca nous permet de mieux assurer le transport des marins ainsi améliorant la fréquentation .L'annexe au terminal conteneurs tourne, elle aussi, mieux avec une ouverture beaucoup plus régulière .Nous nous sommes régalez lors de notre AG le 22 février ; présentant les rapports de 2013 qui ont montré une action plutôt réussie malgré les différents problèmes encourus. Financièrement nous avons pu terminer 2013 beaucoup

plus équilibré que les années précédentes avec un léger déficit de €422 : nous gardons les doigts croisés pour l'avancement du dossier de contributions obligatoires. L'élection de deux nouveaux membres du bureau et la venue de 4 (OUIII !QUATRE !) nouveaux bénévoles nous donnera un nouvel élan pour 2014. Certains d'entre nous ont fait la découverte de Port la Nouvelle lors de la rencontre Méditerranée le 1er mars. Merci à nos amis de Port la Nouvelle pour cette super journée ! Pour finir, une petite anecdote : lundi soir il y avait 10 marins qui regardaient la dernière victoire de Manny Pacquiao directement sur leurs propres top/smartphone. C'était rigolo de les voir côte-à-côte, tous regardant la même chose et presque en même temps - chacun seul devant son écran, chacun avec son casque, chacun avec la même banane. Je me souvenais des galères pour avoir ces matches de boxe, les jours de recherches, les heures de téléchargement, les bagarres pour mettre sur une clé USB de 512MB, les luttes contre les aléas informatiques de différents ordis. Eh oui, avec les avancées technologiques, les jours des mêlées spontanées avec 10 philippins au tour d'un petit écran pour visionner les périples du sacré Manny sont loin derrière nous. Quand-même, je regrette les mêlées! Bon courage à vous tous ! Amitiés, James et tout le monde à Port de Bouc

Marseille : La nouvelle saison des paquebots se présente bien avec un nombre d'escales en nette augmentation, plus de 500 escales en 2014. Nous avons pu recruter une salariée en CUI-CAE, elle avait déjà travaillé avec nous l'année dernière et comme elle n'avait pas trouvé de travail et qu'elle touche le RSA, elle est prise en charge à 90% par le Conseil Général, charges patronales comprises. Elle a un contrat de six mois pour 24 h par semaine. Nous allons, du moins nous l'espérons, pouvoir recruter une autre personne dans le cadre d'un CUI-CAE. Toujours quelques soucis avec notre installation Internet et le satellite puisque nous avons des décrochages d'une manière aléatoire. Lorsque nous avons trois ou quatre paquebots à quai la fréquentation remonte et le nombre de bénévoles n'a pas augmenté avec elle. Avec les problèmes liés à l'Internet et le nombre de marins accueillis, certains bénévoles finissent leur service sur les rotules. Toujours pas d'information précises sur l'avenir de l'Hôtel Les Gens de Mer où est situé le foyer de Forbin, nous avons l'espoir de finir l'année 2014 dans nos locaux. Le Foyer des Croisières est presque complètement équipé, il reste à mettre des éléments de décoration et un mat où nous pourrions hisser un pavillon pour signaler lorsque le foyer est ouvert. La disposition du foyer est agréable et fonctionnelle pour les marins qui vont pouvoir emprunter la terrasse ombragée avec le beau temps qui arrive. Par rapport à l'année dernière nous avons moins de fréquentation et pourtant nos ventes augmentent, il semblerait que les marins achètent des produits pour leurs amis qui ne peuvent pas venir. Grâce à une stagiaire en master 2 pour 4 mois, nous allons mener une enquête pour savoir ce que les marins désirent trouver dans nos foyers et leur disponibilité durant les escales. Elle va nous aider à établir un règlement intérieur que nous n'avons toujours pas et sans rentrer dans une démarche de qualité, nous aider à améliorer notre fonctionnement. G.PELEN

Le PORT REUNION : Quelques info du foyer de la Réunion. : Le nouveau Directeur de la mer du Sud Ouest de l' Ocean Indien qui a pris ses fonctions fin janvier 2014 accompagné du Chef des services des gens de mer nous a rendu visite jeudi 10 avril. Il nous a donné l'information concernant la lettre interne qu'il a reçue concernant une subvention de fonctionnement et celle d'investissement des foyers d'accueil des marins et nous a encouragés à faire notre demande de subvention en fonctionnement pour 2014. Et aussi si jamais nous avons des travaux d'investissement à faire, de faire la demande et cela sera validé par la commission portuaire de bien être de Port Réunion qui se réunira dans notre foyer le 07 mai 2014 à 9h30. Cela sera aussi plus facile puisque depuis la création de la commission à la R2union, j'ai été nommé par le préfet par arrêté préfectoral président du bureau. Alain Djeutang
de mon gsm